

# CRÉONS DEMAIN

N° 16 – SEPTEMBRE 2021 – TRIMESTRIEL

ecolo



PB-PP|B-00802  
BELGIE(N)-BELGIQUE

CHARLEROI X  
P 201087

## SE PROTÉGER DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



**AMBITIONS CLIMATIQUES :**  
DE LA PAROLE AUX ACTES

**#CRÉONSDEMAIN**

# SOMMAIRE



ÉDITO ..... 03

## LE DOSSIER

Se protéger du dérèglement climatique ..... 04  
Justice socio-environnementale ..... 07  
et sécurité nationale ..... 09  
Réduction, anticipation et adaptation ..... 10  
Ouvrir les voies d'eau et mieux reconstruire ..... 10

## LES ACTIONS

N'essayons pas de dompter la nature ..... 11  
Wallonie : reméandration et zones  
d'immersion temporaire ..... 12  
Bruxelles : la transition est en cours ..... 12  
Fédéral : une gouvernance climatique ..... 13

## CQFD

Re-verduriser et restaurer le cycle de l'eau ..... 14

## DANS LES COMMUNES

Inondations : quelles leçons pour le niveau local ? ..... 15

## L'INTERVIEW

Jacques Teller  
"Adaptation et atténuation du changement  
climatique doivent être traitées de front" ..... 17

## EUROPE

Ambitions climatiques :  
de la parole aux actes ..... 21

CALENDRIER ..... 23

RE JOIGNEZ-NOUS ..... 24

## CRÉONS DEMAIN – ÉCOLO

N° 16 – SEPTEMBRE 2021 – TRIMESTRIEL

RÉDACTRICE EN CHEF ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
**Diane Auchapt**

ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ  
À L'ÉLABORATION DE CE NUMÉRO

**Pascal Devos, Julie Beliën, Gaëtan Vanhove,  
Catherine Marion, Hélène Wallemacq,  
Christophe Nullens, Lola Snackers**

Remerciements au CJM.

GRAPHISME  
**exnihilo.be**

**Créons Demain** est imprimé sur du papier certifié FSC. Les encres utilisées sont sans alcool : les substances à impact faible sur l'environnement sont systématiquement privilégiées, notamment grâce à l'emploi d'encres végétales et alimentaires. L'imprimerie produit une partie de son électricité au moyen de panneaux photovoltaïques. Ses déchets sont soigneusement recyclés.



MIXTE  
Papier issu de  
sources responsables  
FSC® C013049

# POUR LE CLIMAT, DES ACTES CONCRETS

Dans son dernier rapport, le GIEC dresse un état des lieux alarmant sur les effets actuels et à venir des dérèglements climatiques. Les épisodes extrêmes dont nous avons été les témoins cet été, des inondations historiques aux vagues de chaleur inédites, nous offrent un aperçu de ce qui nous attend si nous n'agissons pas avec résolution et ambition.

Les experts du GIEC montrent qu'il existe un chemin pour limiter le réchauffement à 1,5° et s'adapter aux changements qui ne pourront être évités. Ce chemin n'est possible qu'à la condition d'agir vite et fort grâce à des mesures ambitieuses, concrètes et justes pour réduire substantiellement nos émissions.

L'arrivée d'ECOLO dans les gouvernements en Wallonie, à Bruxelles et au fédéral a permis à la Belgique d'afficher de nouvelles ambitions climatiques. C'était urgent, essentiel, nécessaire, mais c'est insuffisant : il faut les mesures qui vont avec. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 55% et atteindre la neutralité à l'horizon 2030, il faut accélérer, approfondir et amplifier la transition écologique, traduire les objectifs en mesures.

Le gouvernement fédéral a un rôle décisif à jouer. Cet automne aura lieu la COP26 à Glasgow. C'est un rendez-vous essentiel pour notre pays.



Nous voulons que la Belgique s'y rende avec la liste des mesures qui lui permettront d'atteindre ses objectifs.

C'est le temps qui manque, pas les solutions. Elles existent. En matière de mobilité, d'énergie, d'alimentation, de construction, de politique industrielle, d'aménagement du territoire. Elles sont portées par Ecolo, les scientifiques, la société civile, les citoyen·ne·s. Il est urgent de les mettre en œuvre dans un esprit de justice sociale, car ce sont les personnes les plus précarisées qui subissent en première ligne les effets du dérèglement climatique.

Agir vite, avec résolution et sens de la justice, voilà ce qui nous permettra de relever ce défi climatique, celui de notre génération.

**Rajae MAOUANE et Jean-Marc NOLLET,**  
*Coprésidents d'ECOLO*

# SE PROTÉGER DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : DE LA RÉDUCTION DES RISQUES À L'ANTICIPATION DES CONSÉQUENCES

Les récents phénomènes météorologiques extrêmes qui frappent les quatre coins du monde nous rappellent de manière brutale l'urgence climatique. Si certains comptaient sur les décennies à venir pour s'adapter, l'accélération des conséquences du dérèglement climatique sur notre quotidien nous pousse à la mise en œuvre de solutions dès à présent. Face à l'urgence, il faut réfléchir aux solutions sur le court mais surtout le long terme. Mais quelles sont ces solutions ? Et comment réduire les causes de ce dérèglement tout en adaptant nos sociétés pour mieux anticiper et donc gérer les crises climatiques de demain ? Tour d'horizon et pistes de réflexions.





34,5° en Norvège, 60.000 personnes évacuées en Chine suite à des inondations sans précédent, 1 million de personnes menacées de famine par la sécheresse à Madagascar, 300 feux de forêt en une semaine au Canada, jusqu'à plus de 45° dans différentes villes des États-Unis, plus de 180 morts en Allemagne suite aux inondations, une fonte massive de la calotte glaciaire au Groenland, une tempête de neige au Brésil, des feux de forêts mortels en Turquie et en Grèce... La liste est longue. Les différents titres de presse internationale de ces derniers mois font écho aux phénomènes météorologiques extrêmes qui ravagent le monde. Avec, chez nous en Belgique, le même constat dramatique et le regard inquiet tourné vers l'avenir.

Si les uns souffrent de sécheresses et les autres d'inondations, les deux phénomènes extrêmes sont liés et leur multiplication est la preuve malheureuse que le dérèglement climatique s'intensifie, et ce, depuis des années. « L'effet de serre

accentuera les deux extrêmes du cycle hydrologique, c'est-à-dire qu'il y aura plus d'épisodes de pluies extrêmement abondantes et plus de sécheresses prononcées », rappelait Jean-Pascal van Ypersele, en citant le 1<sup>er</sup> rapport du GIEC de 1990 sur le plateau de la RTBF, le 15 juillet dernier.

Le climatologue dénonce le manque de prévention, notamment concernant nos infrastructures actuellement inadaptées pour absorber les débits d'eau extrêmes mais aussi le bâti qui n'est, pour la plus grande partie, pas construit pour résister à de tels phénomènes, qu'il s'agisse tant d'inondations que de canicules.

*“Si les uns souffrent de sécheresses et les autres d'inondations, les deux phénomènes extrêmes sont liés et leur multiplication est la preuve malheureuse que le dérèglement climatique s'intensifie[...].”*



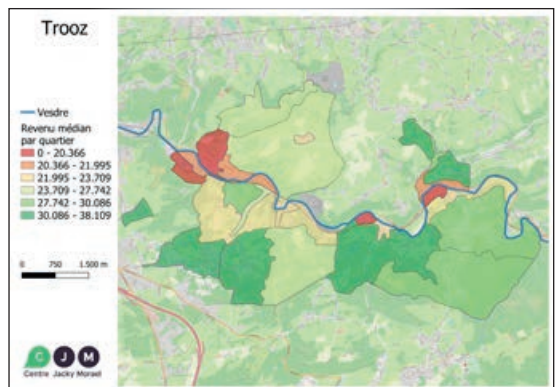
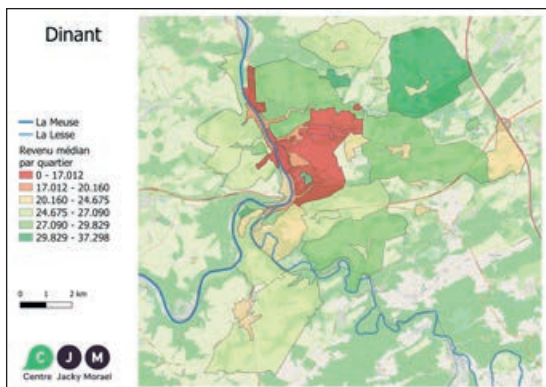
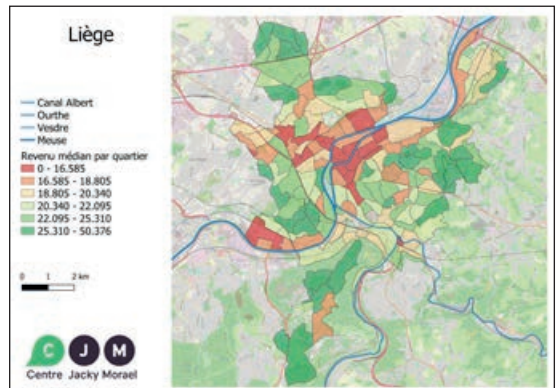
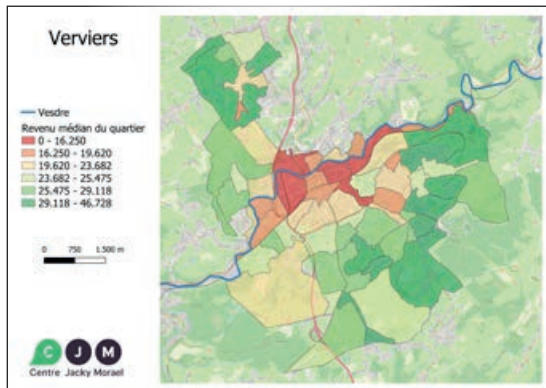
Le manque de prévention concerne également la diminution des gaz à effet de serre. Car, face à la multiplication des conséquences du dérèglement climatique, adapter l'aménagement de notre territoire serait peine perdue si on ne réduisait pas nos émissions de CO<sub>2</sub>.

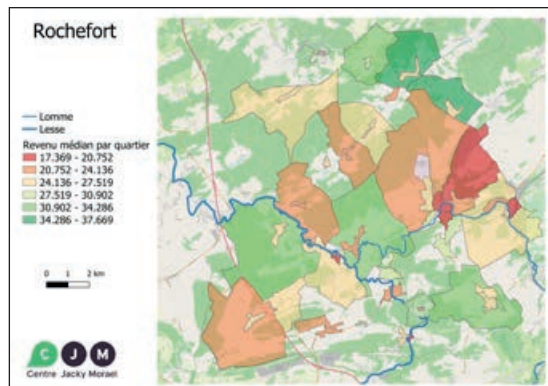
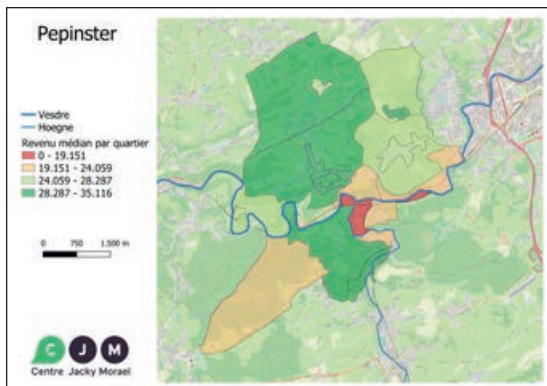
Un autre rapport du GIEC, publié il y a dix ans, mentionne la probabilité que, dans de nombreuses régions, les précipitations qui reviennent tous les 20 ans, se répètent tous les 5 à 10 ans, d'ici la fin du 21<sup>e</sup> siècle. Le constat est là : il est temps d'inverser la tendance pour éviter d'atteindre trois, voire quatre degrés de plus d'ici la fin du siècle. Car, dans son dernier projet de rapport (qui sortira en 2022), le GIEC annonce la couleur : dépasser une hausse de températures de

plus de 1,5° entraînerait déjà des conséquences graves et irréversibles. Il en va donc de la survie de l'humanité. Il s'agit, non seulement, de réduire les causes du dérèglement climatique, mais aussi de mieux nous protéger de ses conséquences, concrètement et activement, à tous les niveaux et en ne laissant personne sur le bord du chemin.

## JUSTICE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE ET SÉCURITÉ NATIONALE

On le sait, en cas de crise, les inégalités sont malheureusement renforcées. Au lendemain des inondations en Belgique, un des constats qui ressort est que les zones les plus densément peuplées et précarisées sont souvent les plus touchées. C'est notamment le cas à Rochefort ou à Verviers.





Après la panique, l'arrivée des premières aides d'urgence et les vaines tentatives de littéralement "sauver les meubles", la solidarité citoyenne est venue panser certaines plaies. Mais les semaines qui ont suivi ont été synonymes de questions sans réponse pour les sinistrés, moins bien assurés que d'autres, avec un moindre accès à une série de services et désarmés face au peu de patrimoine qu'il leur reste. Le relogement, d'abord provisoire, est devenu la priorité pour ces gens qui ont tout perdu, dans l'attente, parfois désespérée, d'une aide logistique et financière. La question environnementale, comme toujours, est sociale.

*"Pour protéger comme il se doit nos villes et campagnes, mais aussi leurs habitants, la transition écologique se doit d'être solidaire."*

Car la question de la reconstruction est évidemment primordiale. Si les récentes inondations sont liées, au moins en grande partie, au dérèglement climatique, il importe de prendre le temps de tirer les leçons de ces événements pour protéger les communes sinistrées et leurs habitants d'un éternel recommencement.



En assurant à tout un chacun, quels que soient ses moyens, l'accès à un logement digne et de qualité, qui réponde aux exigences urbanistiques d'aujourd'hui et aux défis climatiques de demain.

Et si cette question de protection est tant sociale qu'environnementale, elle passe notamment par la nécessité de faire du climat un enjeu de sécurité nationale. En protégeant, dès à présent, notre société des conséquences actuelles et futures du dérèglement climatique. Il ne s'agit donc pas de se tourner vers le passé avec des "si", mais bien d'anticiper le futur afin de rendre les phénomènes extrêmes à venir moins dévastateurs. Pour ce faire, pour protéger comme il se doit nos villes et campagnes, mais aussi leurs habitants, la transition écologique se doit d'être solidaire.

## RÉDUCTION, ANTICIPATION ET ADAPTATION

Qui dit réduction, dit gaz à effet de serre, dit l'un des plus gros enjeux mondiaux du 21<sup>e</sup> siècle et des générations futures. Si l'on peut se réjouir des objectifs ambitieux de la Vivaldi et de l'objectif -55% au niveau européen (plus d'infos en page 21), c'est aussi au niveau de notre agriculture que cela se joue. Selon un rapport du GIEC de 2019 sur l'agriculture et l'utilisation des sols, 23% des émissions de gaz à effet de serre anthropiques proviennent de l'agriculture, de la foresterie et de l'usage des sols. À côté des pistes de solutions telles que l'adoption d'une loi climat, les énergies renouvelables et le désinvestissement dans le nucléaire et les énergies fossiles, la modification de nos habitudes alimentaires peut également faire partie de la solution.

On le sait, le défi est de taille. Notre réaction devra, elle, être rapide et conséquente. N'attendons pas 2050. ■



## OUVRIR LES VOIES D'EAU ET MIEUX RECONSTRUIRE



Après les inondations, l'une des premières questions est celle de la place laissée aux cours d'eau, notamment en cas de crues. Une place qui devrait idéalement être augmentée. Les pistes sont diverses : reméandration des rivières, création de zones d'immersion temporaire, limitation de l'impact de l'imperméabilisation sur les régimes hydriques via l'établissement de références et d'objectifs locaux de gestion et de rétention des eaux de ruissellement...

Concernant le bâti, outre la question de la délivrance des permis d'urbanisme en zone inondable face à la pression des promoteurs immobiliers, les constructions exposées aux inondations sont, pour la plupart, inadaptées pour y résister durablement. Afin d'assurer une meilleure protection,

tant des bâtiments que de leurs occupants, certains règlements urbanistiques sont à revoir. Et s'il est illusoire de penser que l'on pourra toujours éviter de construire en bord d'eau, la reconstruction de zones sinistrées devra répondre à de nouveaux défis : maisons flottantes, sur pilotis, différence d'aménagement entre rez-de-chaussée et étages...

Sans oublier les nombreuses autres pistes que regroupe l'aménagement de notre territoire : multiplication des espaces verts, arrêt de la bétonisation massive, perméabilisation des sols, mobilité alternative, adaptation des barrages, végétalisation et reboisement pour limiter les écoulements... Autant d'idées qui laissent rêveur quant aux paysages de demain. ■

**ENVIE DE POUSSER LA RÉFLEXION PLUS LOIN ?**

**Rendez-vous en page 17 avec l'interview de Jacques Teller.**

# N'essayons pas de dompter la nature

Quelques semaines après les terribles inondations qui ont endeuillé notre pays, l'heure est venue de tirer les leçons de cette crise. Il est désormais indispensable qu'une prise de conscience collective s'effectue et que des mesures significatives en matière de climat, de gaz à effet de serre, d'aménagement du territoire ou encore de construction dans les zones inondables soient mises en place. Les risques climatiques doivent désormais être intégrés dans nos politiques publiques tant au niveau des inondations que de la sécheresse et ce, à tous les niveaux de pouvoir.



### EN WALLONIE, REMÉANDRATION DES RIVIÈRES ET CRÉATION DE ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRE



À l'initiative de Céline Tellier, la ministre wallonne de l'Environnement, 19 millions d'euros viennent d'être débloqués pour des plans de reméandration de rivières

et de création de zones d'immersion temporaire. Pendant de nombreuses années, la canalisation des rivières, pour les rendre les plus rectilignes possible, a amené les cours d'eau à devenir de plus en plus rapides et ainsi accentuer l'ampleur des dégâts lors des débordements, comme ceux que nous avons connus en juillet dernier.

*“Il y a également une nécessité que nos espaces naturels, agricoles ou urbains retiennent davantage les terres et absorbent plus les eaux, pour limiter les phénomènes de ruissellement.”*

La reméandration des rivières est le processus inverse. Créer de nouveaux méandres vise à ralentir le débit de l'eau et à veiller à ce qu'il y ait un moindre flux qui arrive dans les zones urbanisées en aval. L'administration a ainsi été chargée de définir les rivières où la reméandration est utile pour lutter contre les inondations.

Un important chantier pour la création de zones d'immersion temporaire est également en cours. Il s'agit ici de zones en amont des régions urbanisées, où la rivière peut déborder en cas de crue sans créer de dégâts. Ces zones d'immersion

temporaire ont déjà été utiles lors des dernières inondations : par exemple à Louvain qui n'a pas été inondée, contrairement à Wavre. Les zones d'immersion ne suppriment pas tous les dangers, mais c'est l'une des pistes importantes à suivre.



**19 MILLIONS**  
D'EUROS POUR DES PLANS  
DE REMÉANDRATION  
DE RIVIÈRES ET  
DE CRÉATION DE ZONES  
D'IMMERSION TEMPORAIRE

### AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ABSORPTION PAR LES SOLS

Pour la ministre Tellier, il y a également une nécessité que nos espaces naturels, agricoles ou urbains retiennent davantage les terres et absorbent plus les eaux, pour limiter les phénomènes de ruissellement. Tous les projets de reboisement ou de replantation de haies menés depuis le début de la législature contribuent à atteindre cet objectif. Dans le plan de relance, près de 42 millions d'euros ont été attribués à la restauration de forêts. Et 62 millions sont par ailleurs débloqués pour végétaliser les zones urbaines, avec la même idée de les rendre moins imperméables.



**62 MILLIONS**  
D'EUROS POUR VÉGÉTALISER  
LES ZONES URBAINES

## LA TRANSITION EST EN COURS À BRUXELLES



La nouvelle gouvernance climatique, menée à Bruxelles sous l'impulsion du ministre de la Transition climatique, Alain Maron, a déjà permis la concrétisation de nombreuses mesures ambie-

tieuses. La Région bruxelloise a ainsi adopté un "Plan Énergie" visant à réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030, et d'approcher la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La décarbonisation du transport est sans aucun doute l'un des piliers d'actions qui permettra d'atteindre ces objectifs. C'est ainsi qu'un investissement record d'un milliard d'euros a été consenti dans les transports en commun en 2021 pour notamment améliorer la fréquence des métros en heure de pointe et augmenter le nombre et la capacité des lignes à travers le "Plan Bus".

En parallèle, d'autres initiatives visant à améliorer la mobilité des usagers et à réduire l'émission de gaz à effet de serre ont été menées : l'introduction d'une zone 30 généralisée et la création de 40 km de pistes cyclables.

Répondre aux impératifs climatiques implique en effet de repenser notre modèle de mobilité dans son ensemble. Il est impératif de mettre tout en œuvre pour accélérer cette décarbonisation du transport, en agissant sur tous les leviers d'actions.



## UNE GOUVERNANCE CLIMATIQUE FÉDÉRALE



Un travail pour atteindre les objectifs climatiques est également mené au niveau fédéral par la ministre fédérale Zakia Khattabi. Un outil de monitoring climatique des politiques et mesures

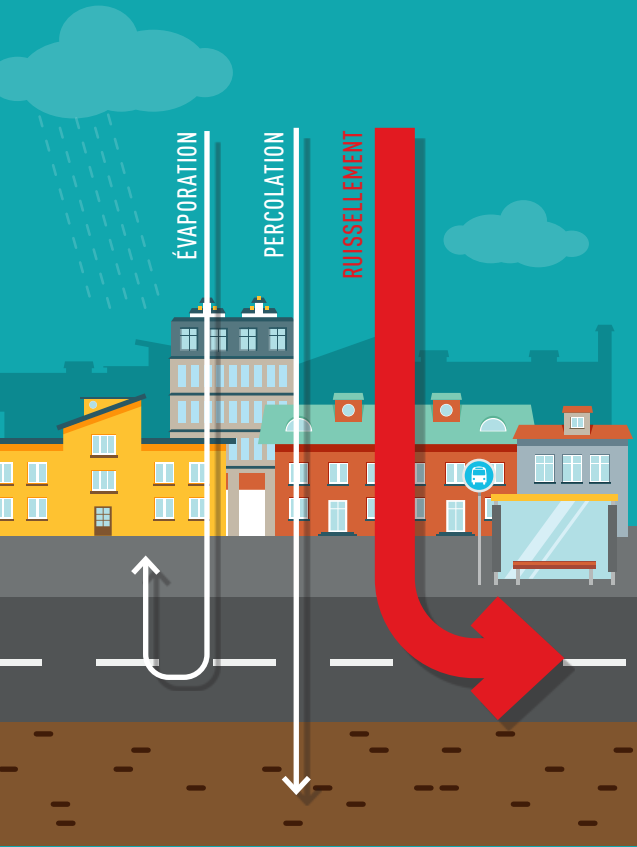
fédérales vient en effet d'être mis en place. Il cible la pleine exécution de l'accord de gouvernement, du "Plan national Énergie-Climat" et du "Plan pour la Reprise et la Résilience", visant la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques.

*"Dès 2022, un rapport de progrès sera publié chaque année. Il permettra ainsi d'avoir une vision claire sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique climatique fédérale et de son impact."*

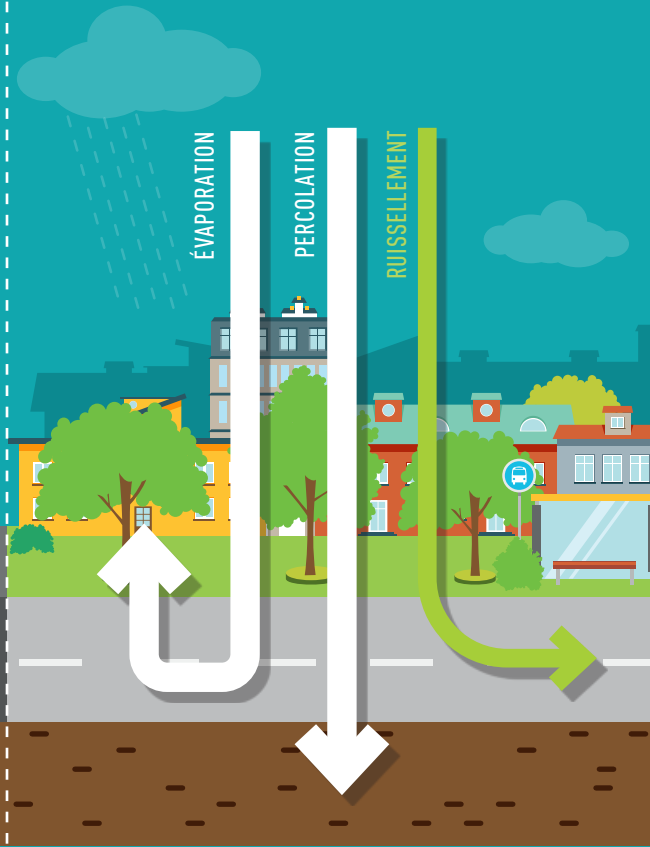
Concrètement, des feuilles de routes ont été réalisées dans 8 domaines : fiscalité et finance, énergie, mobilité, économie, bâtiments publics, fonction et entreprises publiques, coopération internationale, adaptation et gouvernance climatique. Dès 2022, un rapport de progrès sera publié chaque année. Il permettra ainsi d'avoir une vision claire sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique climatique fédérale et de son impact. ■

# RE-VERDURISER ET RESTAURER LE CYCLE DE L'EAU

## SOLS IMPERMÉABLES



## SOLS MAJORITAIREMENT PERMÉABLES



# INONDATIONS

## Quelles leçons pour le niveau local ?



LES CONSÉQUENCES  
DU DÉRÈGLEMENT  
CLIMATIQUE SUR NOTRE  
QUOTIDIEN SONT DE PLUS  
EN PLUS NOMBREUSES ET  
RISQUENT DE S'ACCÉLÉRER.

TROIS MANDATAIRES  
AU NIVEAU LOCAL NOUS  
PARLENT DE CE QU'ILS/  
ELLES ONT VÉCU LORS  
DES RÉCENTES INONDATIONS  
ET DES LEÇONS QU'ILS/  
ELLES PEUVENT EN TIRER.

Pour faire face à demain, peut-être faut-il autant regarder nos faiblesses que ce qui fait, aujourd'hui déjà, notre résilience. Relativement épargnée par les pluies torrentielles des 14 et 15 juillet alors qu'elle est au cœur de la zone sinistrée, la commune de Stoumont a des enseignements à offrir. **Tanguy Wera**, échevin de la Transition, en dégage trois.

Traversée par l'Amblève et de nombreux ruisseaux, la commune est aussi peu artificialisée. Les prés et forêts ont tenu un rôle déterminant

pour temporiser les effets des fortes précipitations. Deuxièmement : les générations qui nous précèdent ont accroché la grande majorité des villages au bord des collines et pas sur leurs crêtes ni au creux des vallées noyées par les crues. Enfin, les zones humides fagnardes restaurées ces dernières années constituent un bassin d'orage naturel de soixante hectares.

*“Continuons à sculpter nos paysages en faisant du vivant notre allié.”*

Tanguy conclut : « D'autres catastrophes arriveront, nombreuses seront les opportunités pour notre environnement pour nous sauver à nouveau... si nous lui en offrons l'opportunité. Alors, continuons à sculpter nos paysages en faisant du vivant notre allié. On se rappellera alors que cette eau qui sème aujourd'hui le deuil et la désolation est bien plus souvent source de vie. »

Voir le texte complet sur le blog de Tanguy : <https://autrementdit.mondoblog.org/author/tanguyera/> 

Pour **Rachelle Vafidis**, échevine, entre autres, de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique à La Bruyère, plusieurs mesures sont possibles pour contribuer à réduire l'impact d'inondations (mais également des sécheresses). Pouvoirs publics, agriculteur-riche-s et citoyen-ne-s, il faut agir ensemble.

Pour elle, continuer les aménagements en collaboration avec le GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement du SPW), inciter chacun-e à faire des aménagements chez soi (plantation d'arbres et de haies ou dispositifs pour ralentir l'arrivée de l'eau dans les habitations), avoir une réflexion concernant l'urbanisation de zones inondables ou lancer un plan communal de plantation d'arbres et de haies en y associant les agriculteur-riche-s et les citoyen-ne-s sont autant d'actions à mener.

**Etienne Vendy**, président du CPAS de Trooz, a beaucoup beaucoup de travail depuis les inondations. Outre les bénéficiaires du CPAS, son institution aide une série de personnes à revenus modestes pour se reloger. En attendant une



reconstruction de leur habitat à l'endroit initial ? Il n'en sait rien car il est compliqué de penser à ça maintenant tant les gens sont dans un désarroi psycho-social. Quelque part, il aurait préféré que les écologistes n'aient pas raison par rapport au changement climatique... En tout cas, il souhaite que les personnes précarisées soient associées à la réflexion pour chercher des solutions d'adaptation au changement climatique et ses conséquences.

*“Plusieurs mesures sont possibles pour contribuer à réduire l'impact d'inondations (mais également des sécheresses). Pouvoirs publics, agriculteur-riche-s et citoyen-ne-s, il faut agir ensemble.”*

Après un fort sentiment d'impuissance et de rage, Etienne a été surpris de la force de résilience qui a suivi de la part du personnel de la commune et du CPAS mais aussi de la part des citoyen-ne-s. ■



# JACQUES TELLER

*“Adaptation et atténuation du changement climatique doivent être traitées de front”*



Pour Jacques Teller, professeur d'urbanisme et aménagement du territoire à l'Université de Liège, il convient de reconnaître que l'enjeu de la résilience a été sous-estimé au cours des dix dernières années. Il explique comment les politiques en matière d'adaptation vont mobiliser des moyens considérables, tant en termes financier que de ressources humaines ou de modifications du cadre juridique. Et précise que tous les niveaux de pouvoir seront mis à contribution pour faire face à ces enjeux.

*En Belgique, comme à l'étranger, ces derniers mois ont été marqués par différents phénomènes météorologiques extrêmes qui ont eu un impact direct et désastreux sur notre territoire. Comment protéger les centres urbains des conséquences du dérèglement climatique ?*

Il convient de laisser davantage d'espace aux cours d'eau dans les vallées fortement urbanisées et d'adopter des mesures de prévention dans le cadre de la gestion des espaces forestiers et agricoles. Il s'agit de renforcer la porosité du territoire, à travers l'aménagement de zones humides et de zones inondables, tant dans les espaces naturels qu'artificiels. Ceci doit s'accompagner d'une politique de densification ciblée de manière à réduire l'artificialisation du sol, sans construire dans les zones les plus exposées dans

les vallées. Une part de la réponse repose par ailleurs sur des mesures adoptées destinées à limiter l'exposition des bâtiments aux dommages liés aux inondations. On pense à toutes les mesures qui peuvent être prises pour éviter que l'eau ne rentre dans les bâtiments et pour réduire l'ampleur des dégâts lorsque cela arrive.



© iStock / Marc Bruxelles



© iStock / Thierry Hebbaluck

***Qu'il s'agisse du bâti, du réseau routier, ferroviaire, fluvial ou des réseaux de communication et de distribution (électricité, gaz, eau potable), les dégâts sont nombreux et nous forcent à réaliser à quel point notre société est dépendante de ces infrastructures. L'activité humaine et les installations toujours plus importantes qu'elle nécessite sont-elles compatibles avec la nature ?***

L'enjeu aujourd'hui est d'adapter les infrastructures existantes au changement climatique. Il ne sera pas possible de toutes les mettre à niveau et certaines infrastructures vont dès lors être dépassées par l'ampleur du changement. On pense par exemple aux dispositifs anti-crues, aux bassins d'orage, aux murs de berge etc. Nous devons composer avec des infrastructures susceptibles de connaître des défaillances et organiser la ville et le territoire en fonction de ce type de risques. Notre conception de l'infrastructure doit par ailleurs être élargie pour intégrer l'ensemble des solutions basées sur la nature qui ont un rôle structurel à jouer dans le cadre du changement climatique et qui présentent l'intérêt d'une beaucoup plus grande polyvalence.

***On le sait, au vu de l'ampleur des dégâts, les travaux de réaménagement vont prendre du temps. La question se pose dès lors : faut-il reconstruire au plus vite pour permettre aux sinistrés de retrouver leur vie ou prendre le temps nécessaire pour repenser le paysage urbain des communes sinistrées ? Comment s'assurer que l'adaptation au changement climatique soit prise en compte sur le court, le moyen et le long terme ?***

C'est le nœud du problème. Il faut fournir un logement décent aux populations sinistrées, à proximité de leur lieu de vie, sans refaire les erreurs du passé et reconstruire dans des zones trop exposées. Ceci suppose de travailler de concert sur des solutions d'urgence et l'élaboration d'une

stratégie d'aménagement à l'échelle des bassins versants. Le « de concert » est très important ici, car il s'agit d'éviter que les deux démarches ne se développent de manière indépendante. Je voudrais insister sur le fait que ce travail doit se faire main dans la main avec les acteurs sociaux, afin d'éviter que les publics les plus fragiles ne paient une deuxième fois la catastrophe. On sait qu'ils ont été durement touchés par les événements. Ils disposent de moins de ressources pour faire face à l'urgence. Leur couverture assurance n'est pas toujours à jour. On constate de fortes disparités dans le recours aux dispositifs de type « fonds des calamités ». Ils sont très souvent locataires et une partie de la réponse se trouve, on l'a dit, dans l'adaptation des bâtiments, ce qui implique de mobiliser les propriétaires. Enfin, il faudra aussi apporter des réponses rapides à l'ensemble des entreprises, de toute taille, situées dans les zones inondées, si l'on veut éviter un nouvel exode de l'activité économique depuis les centres urbains vers des espaces périphériques.

***Si la Belgique a connu des inondations catastrophiques, d'autres populations du monde meurent sous un dôme de chaleur. La Belgique a elle-même connu sécheresses et canicules l'an dernier. Si les réactions à ces deux types d'événements diffèrent, en quoi diffère ou non l'approche des centres urbains pour se protéger tant des inondations que des chaleurs extrêmes en termes d'aménagements ? Qu'en est-il des campagnes ?***

Le recours aux infrastructures vertes permet précisément de répondre de manière conjointe à ces différents défis. C'est la raison pour laquelle on privilégie aujourd'hui le recours aux solutions basées sur la nature. Reste bien entendu que l'on ne peut écarter le recours à des dispositifs plus classiques, de type mur de crue, lorsqu'il n'est pas possible d'adapter le milieu bâti existant pour faire face à l'accroissement du risque.

***Par pluies intenses, les crues et ruissellements risquent de causer des inondations si le surplus d'eau n'est pas géré efficacement. Alors que dans les grandes villes belges, beaucoup de surfaces ont été imperméabilisées et de cours d'eau recouverts, quelles solutions artificielles ou naturelles, existe-t-il ? L'augmentation des barrages, bassins d'orage et bassins de rétention (pour les constructions neuves) en est-il une suffisante ? Et faut-il davantage mettre l'accent sur le reméandrage des cours d'eau pour laisser plus de place à l'eau et à son cours naturel avec notamment des zones d'immersion temporaire ?***

La priorité doit être donnée aux dispositifs qui permettent de laisser davantage de place à l'eau dans les fonds de vallée. Les politiques de reméandrage ou de « room for the river » qui sont pratiquées aux Pays-Bas ou en Flandre constituent de ce point de vue des exemples très éclairants. Ceci ne doit toutefois pas amener à ignorer le problème en amont. Et le développement d'espaces de stockage de l'eau, que ce soit dans des bassins d'orage ou de rétention, doit aujourd'hui être systématisé.

*“Il faut fournir un logement décent aux populations sinistrées, à proximité de leur lieu de vie, sans refaire les erreurs du passé et reconstruire dans des zones trop exposées.”*

La question est bien entendu de savoir comment ces coûts d'adaptation vont être redistribués au sein de la population. L'équilibre à trouver entre responsabilité individuelle et collective est loin d'être évident. D'autant que la priorité doit être donnée à l'adaptation du bâti existant, qu'il s'agisse d'espaces centraux ou périphériques.

Ne s'attacher qu'aux nouvelles constructions ne permettra en aucun cas de répondre aux défis du changement climatique.

***En cas des dômes de chaleur, quels sont les aménagements artificiels et naturels qui peuvent aider villes et campagnes face au dérèglement climatique ? Les façades et toitures vertes sont-elles un bon exemple dans les centres urbains ? S'il apparaît clairement qu'il faut laisser plus de place à la nature, faut-il tenter de reconstruire celle que l'humain a détruite et comment ?***

Les façades et toitures vertes ont certainement un rôle à jouer dans l'adaptation au changement climatique, tant pour ce qui concerne les îlots de chaleur que pour la gestion des crues, dans la mesure où ces dispositifs permettent une meilleure rétention des eaux de pluie. L'efficacité de ces dispositifs en matière de confort thermique et de réduction des pics de température reste toutefois limité. Il faut accompagner ces démarches par une renaturation des sols urbains à plus grande échelle. Ceci suppose de mobiliser l'ensemble des délaissés urbains et de déminéraliser les espaces qui peuvent l'être. On pense par exemple à certains espaces de stationnement, aux friches industrielles etc.

***Suite aux inondations, la presse a notamment relayé le problème de la possible délivrance de permis de bâtir en zone inondable, parfois malgré l'avis défavorable du GISER (pour la Wallonie). Les récents événements doivent-ils amener les autorités à ne plus jamais autoriser la construction d'aucun type d'infrastructure en zone inondable ? Comment répondre au défi de l'aménagement d'une population toujours plus importante avec le besoin d'espaces naturels ?***

Une des difficultés des procédures actuelles est que le GISER intervient essentiellement dans le cadre de la délivrance des permis à proximité d'axes de ruissellement et non dans les zones inondables. Ces dernières relèvent de la compétence des services techniques provinciaux. Par ailleurs, ces différents services interviennent trop tardivement dans la procédure, au moment de la délivrance des permis. Il serait utile de regrouper ces différentes instances dans un organe d'avis unique que l'on puisse consulter à titre indicatif lors de l'élaboration d'un projet, bien avant le dépôt d'une demande de permis. ■

*" [Il faut] mobiliser l'ensemble des délaissés urbains et déminéraliser les espaces qui peuvent l'être. "*





# AMBITIONS CLIMATIQUES : DE LA PAROLE AUX ACTES

La Commission européenne présentait ce 14 juillet le paquet *Fit for 55*, un ensemble de propositions législatives qui devrait permettre au continent européen d'atteindre ses objectifs climatiques. Pari crédible ?

*Fit For 55* c'est la traduction en propositions législatives des objectifs fixés par l'UE en matière climatique. Dans ce paquet, la Commission envisage (enfin !) de taxer le carburant utilisé par le secteur aérien, d'introduire un "mécanisme d'ajustement carbone aux frontières" ou encore d'interdire la vente des véhicules thermiques d'ici 2035...

Pour atteindre l'objectif de réduction de 55% des émissions, il était temps pour l'Europe de s'atteler à des solutions d'envergure et ne plus se limiter à des mesurette sauce "croissance verte".

### NOS FORÊTS : DE RESSOURCES ÉCONOMIQUES À EXPLOITER, À PATRIMOINES NATURELS À PRÉSERVER

Cet été, la Commission présentait également les contours de sa nouvelle stratégie pour les forêts. En effet, si les pratiques de gestion actuelles des forêts devaient se poursuivre, le puits forestier de l'UE serait réduit de moitié d'ici 2050 et la biodiversité forestière détruite avec elle...

Enrayer la surexploitation et l'augmentation des coupes rases qui détruisent les forêts européennes devrait donc être une ambition affichée. On apprécie donc le changement de paradigme dans le chef des institutions européennes qui, et c'est bien nouveau, tendent à reconnaître le rôle essentiel des forêts en tant qu'écosystèmes, au-delà d'une simple fonction mercantile de matière première.

Pour prétendre à un peu de cohérence, la stratégie forêts devra s'accompagner dans les faits de révisions de politiques actuelles, notamment du "Règlement sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie".  
*Wait and see...*

### POUR L'AGRICULTURE, ON REVIENDRA...

Aujourd'hui, le secteur agricole est encore responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, *Fit for 55* évacue complètement l'agriculture de son radar et la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) reste largement défailante concernant les objectifs climatiques.

Revoir l'agriculture industrielle semble pourtant inévitable, et même souhaitable. C'est un des rares secteurs capables de réduire, voire d'inverser, le réchauffement de la planète. L'agriculture peut à

la fois assurer notre alimentation, maintenir des emplois avec une rémunération juste et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

*"[...] il était temps pour l'Europe de s'atteler à des solutions d'envergure et ne plus se limiter à des mesurottes sauce 'croissance verte'."*

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST SOLIDAIRE

*Fit for 55* est la promesse d'un virage sociétal important. Toutefois, la nécessaire transformation de nos sociétés ne pourra pas se produire si elle pénalise de manière disproportionnée les plus précaires. C'est le défi du 21<sup>e</sup> siècle : vivre en respectant les limites planétaires et en évitant les extrêmes climatiques, tout en garantissant à chacune et chacun les conditions d'une vie digne. Zakia Khattabi, ministre fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, est ferme sur ce point : "La transition écologique doit aller de pair avec la justice sociale. Nous ne réussirons pas à protéger le climat efficacement si nous ne sommes pas capables de protéger les plus vulnérables." ■



**UN CLIMATE  
CHANGE  
CONFERENCE  
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

### COP26 : RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE

La 26<sup>e</sup> conférence annuelle de l'ONU sur le climat, la COP26, aura lieu cette année à Glasgow du 1<sup>er</sup> au 12 novembre.

# CALENDRIER

SEPTEMBRE > OCTOBRE 2021



25 SEPTEMBRE

## INAUGURATION DE LA GREENHOUSE

Cela fait plus d'un an qu'on rêve de vous la présenter : la Greenhouse va enfin être inaugurée ce samedi 25 septembre ! Venez découvrir les nouveaux locaux d'Ecolo et de Groen à Bruxelles, rue Van Orley numéro 5-11. Ce sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance festive et familiale qui nous a tant manqué. Outre les visites, un petit bar, une ambiance musicale et des animations seront assurés dans la rue pour l'occasion.

Gardez un œil sur votre boîte mail, les infos et inscriptions vous parviendront rapidement.



10 OCTOBRE

## MANIFESTATION POUR LE CLIMAT

À la veille d'un important sommet européen et de la conférence climatique de Glasgow, la Coalition Climat organise une manifestation pour réclamer un monde plus solidaire, juste et durable. Les dérèglements climatiques se sont illustrés une fois de plus de manière tragique chez nous cet été. Marquez déjà votre agenda et venez marcher avec nous, plus d'infos vous parviendront par email.

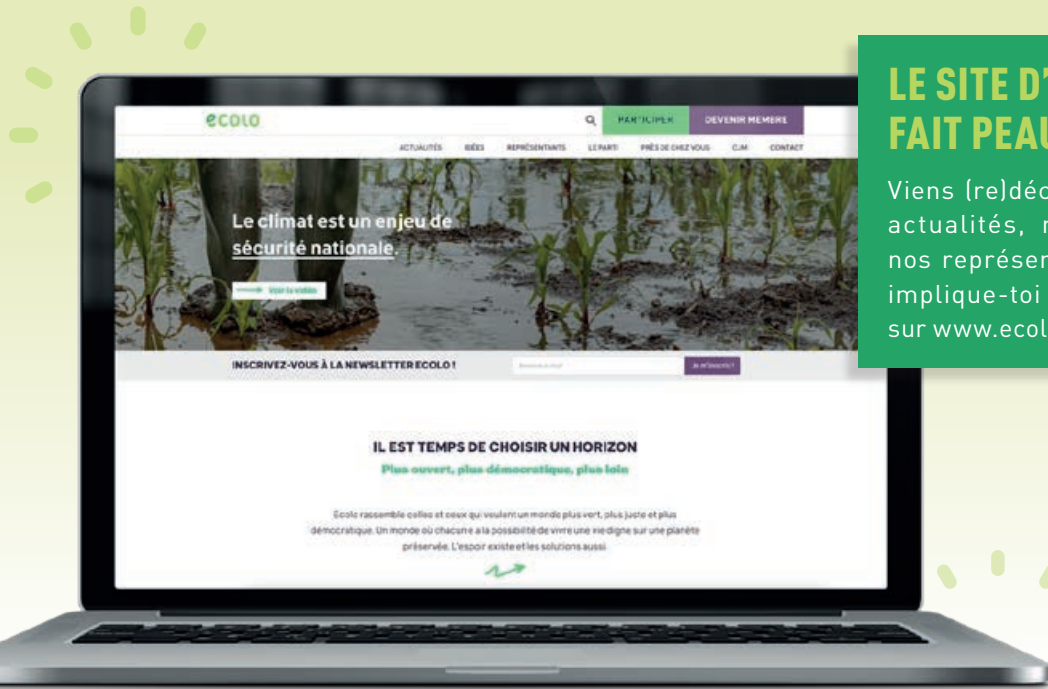


24 OCTOBRE

## CONFÉRENCE SUR L'IMPACT DU RACISME SUR LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre du festival Ecopolis coordonné par Oikos, Etopia organise en collaboration avec l'ASBL BePax une conférence au sujet de l'impact du racisme sur la santé mentale. Estelle Depris (Sans Blanc de Rien) et Hassina Semah (psychologue) y interviendront et Ghalia Djelloul assurera la modération.

Rendez-vous le 24 octobre à Liège, dans la salle académique de l'Université de 11h à 13h. Événement payant. Pour plus d'infos : <https://ecopolis.be>



## LE SITE D'ECOLO FAIT PEAU NEUVE

Viens (re)découvrir nos actualités, nos idées, nos représentant-e-s et implique-toi avec nous sur [www.ecolo.be](http://www.ecolo.be)

## LE PARTI ECOLO VERT, JUSTE ET DÉMOCRATIQUE

Ecolo rassemble celles et ceux qui veulent un monde vert, juste et démocratique. Un monde où chacun-e a la possibilité de vivre une vie

digne sur une planète préservée. L'espoir existe. Les solutions aussi !

### COMMENT NOUS SOUTENIR SUR LES RÉSEAUX ?



#### 1 — EN UN CLIC

Abonne-toi aux comptes Ecolo pour être au courant de nos actus, actions et projets.

#### 2 — QUAND TU AS LE TEMPS

Réagis à nos publications ! C'est une des façons les plus directes de discuter avec nous.

#### 3 — ON NE SE QUITTE PLUS !

Active les notifications pour ne rater aucune de nos publications. Tu peux le faire sur toutes les plateformes ou juste depuis ta plateforme favorite.

#### 4 — AU NIVEAU LOCAL

Répète les étapes 1, 2 et 3 pour les comptes du groupe Ecolo de ta commune ou région pour suivre les actus et actions proches de chez toi.